

LE PROGRES.

St. Paul, Montréal. L'assortiment est considérable et d'une qualité supérieure; la vente est positive. — Voir l'annonce.

Restaurant St. Nicholas. — Nous recommandons ce salon qui nous paraît des mieux tenus. Sa table est excellente, les vins sont exquis, et l'on est reçu chez M. Andrien avec une politesse française. — Voir l'annonce.

Le paupérisme Angleterre.

Le paupérisme est, tout le monde le sait, une des plaies qui rongent l'Angleterre. En face des fortunes colossales de l'aristocratie terrienne, financière et industrielle, on voit parmi les classes pauvres et ouvrières de ce pays une misère et une dégradation inconnues sur le continent. Ce fléau de la misère dans le pays qui passe pour le plus riche de l'Europe, a pris de telles proportions que nous avons vu l'income-tax monter de 150 à 200 millions par an. Cependant cette somme suffit à peine pour faire face aux besoins les plus pressants. Il ne se passe pas d'année en Angleterre sans que l'on constate un certain nombre de décès occasionnés par la faim. Mais ce qu'il faut rappeler, c'est l'origine du paupérisme dans la Grande-Bretagne et les causes qui l'ont produit.

En jetant un coup d'œil sur l'Angleterre protestante, en voyant sa haine contre le catholicisme, qu'elle appelle dérisoirement papisme, on serait presque tenté d'oublier que, pendant 900 ans, cette nation a été exclusivement catholique, et qu'avant le règne de Henri VIII on y comptait une église paroissiale par chaque quatre milles carrés, et une maison religieuse ou monastère par chaque trente milles carrés. La religion catholique y avait plus de puissance qu'en France, l'Eglise y était la vraie base des lois. Le premier article de la grande charte anglaise est réservé à l'Eglise; il consacra sa stabilité et ses droits de propriété, mais tout en donnant cette garantie, la loi anglaise avait eu soin de réserver la part des pauvres dans l'emploi des revenus. Cette précaution était particulière à l'Angleterre. Aussi la Réforme protestante, en détruisant les monastères en repoussant le clergé, a-t-elle porté un coup terrible au bien-être des classes inférieures du pays. Avant Henri VIII il n'y avait pas d'indigents dans la Grande-Bretagne. Le premier loi des pauvres, depuis le fameux income-tax, date de la 27e année du règne de ce prince réformateur. Ce qui va suivre expliquera pourquoi, sous la tyrannie papiste, un mendiant était inconnu en Angleterre.

Voici les instructions données par l'évêque d'York aux prêtres sous ses ordres. Les prêtres recevront la dime du peuple. Ils tiendront un compte exacte des sommes versées. Ensuite ils en feront la distribution en présence de personnes pieuses. La première partie sera consacrée aux réparations de l'église et à l'entretien des ornements sacrés; la deuxième sera distribuée avec miséricorde et humilité aux pauvres et aux étrangers, la troisième sera réservée pour les propres besoins du clergé. On le voit sur cette dime, le prêtre ne pouvait disposer de l'un tiers. Les deux autres tiers appartenant à Dieu et aux pauvres. Ces instructions de l'évêque d'York reçurent par la suite quelques modifications, mais deux quarts furent toujours réservés pour l'Eglise et les pauvres.

Si l'on considère le nombre des curés, des monastères qui couvraient l'Angleterre, leurs immenses propriétés garanties à toujours par la grande Charte, mais avec l'obligation pour tous de réserver tantôt les deux tiers, tantôt la moitié des revenus aux œuvres charitables, on comprend pourquoi le paupérisme n'existait pas en Angleterre.

Le premier acte d'Henri VIII ayant été la spoliation de l'Eglise, celle-ci se trouva dans l'impossibilité de continuer ses secours aux malheureux. Dans leur détresse, les pauvres s'adressèrent au Gouvernement. Telle est l'origine de la taxe des pauvres, qui grandit en proportions que nous connaissons.

C'est donc de la réforme protestante que date le commencement de la misère en Angleterre. Le fait est incontestable.

On peut se faire une idée de ce qu'était la position matérielle du peuple anglais au XVe siècle, en parcourant un ouvrage fort intéressant écrit par lord Fortescue, grand-chancelier de la Grande-Bretagne, et intitulé *Éloge des lois de la Grande-Bretagne*.

« Les habitants de l'Angleterre sont riches, dit-il, en or et en argent; ils possèdent tou-

tes les nécessités et tous les agréments de la vie. Ils ne boivent point d'eau, excepté à certaines époques, pour un motif religieux et par esprit de pénitence. Ils se nourrissent abondamment de toutes sortes de viande et de poissons, dont ils trouvent une grande quantité partout. Ils sont vêtus de bons habits de laine; leurs lits, leurs couvertures et autres objets sont en laine, et ils sont bien fournis. Ils possèdent tout ce qui est nécessaire dans le ménage; chacun, selon son rang, a tout ce qui peut rendre la vie heureuse et agréable. »

Telle était la situation des habitants de l'Angleterre sous le despotisme et la tyrannie papale. En voyant ce qu'elle est aujourd'hui, on peut apprécier les outrages et les calomnies du protestantisme anglais!

Si les masses ouvrières, en Angleterre, savaient que le règne de la misère date pour elles de la grande réforme; si on leur disait qu'autrefois, sous le despotisme de Rome leurs ancêtres jouissaient amplement des biens de la terre, que le poisson et la viande composaient leur nourriture habituelle, qu'ils ne buvaient d'eau qu'aux jours d'abstinence, qu'ils étaient bien vêtus, bien logés, nous doutons fort qu'ils consentissent encore à brûler le Pape en effigie;

Un autre bienfait de la glorieuse réforme est la dette publique. Sous le règne de la superstition papiste, il n'y avait pas de dette publique en Angleterre. Le premier emprunt date de 1694: il avait pour but de procurer 1,500,000 livres, afin de combattre la France. La cause de cette guerre, disait-on, était de défendre la religion protestante contre Louis XIV, qui voulait rétablir le papisme. L'idée de cet emprunt vient de Burnett, l'avocat le plus infatigable du protestantisme, qui fut nommé plus tard évêque de Salisbury, en récompense de ses loyaux services. L'intérêt de cet emprunt constituait donc un nouvel impôt pour la nation anglaise. C'est à ce système, suivi constamment depuis dans toutes les guerres, que le gouvernement britannique doit de supporter aujourd'hui une dette publique telle, que l'intérêt annuel monte à 800 millions. — *Univers*.

— Le révérend M...., prêchant un jour dans l'église métropolitaine d'Edimbourg sur les tourments de l'enfer, les peignit comme insupportables à cause du froid extrême qu'on y endurait. Comme on était alors au cœur de l'hiver, un de ses auditeurs lui demanda, après le sermon, pourquoi il avait dit qu'il faisait froid en enfer, tandis que tous les théologiens soutenaient qu'on y souffrait au contraire des chaleurs affreuses. « Oh! oh! dit-il, j'avais de bonnes raisons pour cela: si j'eusse dit à mon auditoire qu'il faisait chaud, tout le monde se serait damné pour aller s'y chauffer. »

Marché de l'Ottawa.

OTTAWA, 5 Octobre, 1858.

GRAINS :	S.	D.	S.	D.
Blé, par minot d'Automne	5	0	0	0
« printemps	4	6	4	9
Seigle par minot	2	0	2	6
Orge	2	6	2	0
Avoine	1	3	2	0
Pois	2	6	2	0
Blé-d'Inde	3	3	3	9
VIANDES :				
Bœuf par livre	0	5	0	6
Mouton " par quartier	0	4	0	5
Lard	0	8	0	0
VOLAILLES :				
Poulets, chaque	0	9	0	9
Dindes	2	6	0	9
Oies	1	8	0	6
Canards	2	0	0	0
LEGUMES :				
Patates par minot	1	6	0	8
Fèves	6	0	0	0
Pommes	3	6	0	5
Oignons	4	6	0	5
PRODUITS DE LAITERIE :				
Beurre frais par livre	0	9	0	10
« salé	0	7	0	8
Fromage	0	8	0	10
DIVERS :				
Foin, la tonne	40	0	0	0
Pailles	30	0	0	0
Bois franc par corde	10	0	12	6
Oufs par douzaine	0	7	0	9
Sucre d'érable par livre	0	8	0	7
Saindoux	0	9	0	10

DECEDE.

En cette ville, le 27 Septembre, Jean Baptiste Archile, fils de Eusèbe Varin, Escoier, à l'âge de cinq ans et quatre mois.

DOCTEUR GARTLAN,

Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marché.

Consultations en Français.

Ottawa, 28 Août, 1858.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 Août 1854 a constaté sur le Rapport de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE, et LASSAIGNE, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort, experts désignés pour elle pour en faire l'analyse, « que l'Elixir de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret et que la vente en devait être autorisée. »

ELIXIR DU Dr. GUILLIE le plus authentique préparé par PAUL GAGE.

a Paris, Rue de Grenelle-Saint-Germain, No. 13.

Extrait de la brochure: TRAITÉ DE L'ORIGINE DES GLAIRES, des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soi-même par l'ELIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIE, préparé par PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de *pituite* ou de *phlegme*, les définissaient une humeur visqueuse ou coulante qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs fonctions.

Plusieurs causes contribuent à augmenter la sécrétion de cette humeur, et à altérer sa nature primitive. Il est dès lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit influer sur nos organes, et jeter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang; les fonctions du cœur et des poumons, de l'estomac, des intestins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'ELIXIR DE GUILLIE rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, &c. — Ces affections sont le résultat d'une accumulation dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, acre, visqueuse, épaisse, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

APOPLEXIE, PARALYSIE. — Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondamment qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Apoplexie et Paralysie.

Chaque bouteille est entourée du TRAITÉ DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Tissu Electro-Magnétique approuvé par l'Académie de Médecine.

Ce Tissu doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminemment salutaire. Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques, dont l'action est souvent nulle, et qui

salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent et soulage toujours les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Neuralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations serieuses et hydrogiques, les Inflammations de la pleure et du poumon, etc., etc.; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la suraction du Tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

On trouve à la même adresse le Taffetas gomme de Paul Gage, pour la guérison radicale des cors, oignons et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.

GRANDE VENTE DE ROBES DE BUFFLES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

LE SOUSSIGNE AYANT RECU L'IMPORTATION entière des ROBES de BUFFLES de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour l'année courante, il les offrira à l'ENCAN PUBLIC,

Judi, le 7 Octobre, Prochain, à UNE heure de l'après-midi, à son Magasin, 252, rue St.-Paul, Montréal.

On traitera, avec les acheteurs, aux ventes privées à des prix raisonnables.

Cette vente donne une opportunité qui n'a jamais été offerte encore en Canada, d'acheter des Robes de Buffles à d'aussi grands avantages.

JOHN DOUGALL, Marchand à Commission, Montréal.

6 Octobre 1858.

HOTEL DE BYTOWN, J. T. Leveque, Rue St. Patrice,

ST. NICHOLAS RESTAURANT, TENU PAR H. J. ANDRIEN, Rue Rideau,

Est ouvert au public.

Ottawa, 6 Octobre, 1858.

RAIL ROAD HOUSE

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement libéral que le public lui a accordé pendant qu'il tenait son hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de l'Eglise, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles.

Des omnibus conduiront les passagers des chais à son hôtel gratuitement.

Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois.

CHARLES LAPORTE, Ottawa, 28 Août, 1858.